



Association Sportive

Collège Sainte Geneviève

2019-2020



L'encadrement est assuré par les professeurs d'EPS et le matériel est prêté.

Jours, activités et lieux des entraînements :

- **Tennis de table** : le lundi et le mardi de 13h à 14h, avec Mme Sanyas à la salle Convivencia.
- **Sport collectif** : à partir du 6 novembre, le mardi et le vendredi de 13h à 14h, avec Mr Audrerie au Gymnase du lac (G1).
- **Multisport** : le mercredi, départ du collège à 12h15 pour du au G1 jusqu'à 13h30 avec Mr Arrivet. Possibilité d'enchaîner le multisport et l'aviron le mercredi après-midi.
- **Aviron** : le mercredi de 13h30 à 16h30 avec Mr Arrivet à Sesquièrre sur le canal latéral.

Rendez-vous directement possible au gymnase du lac à 13h30. Attention, le retour pour l'aviron se fait au portail rouge de l'école (minibus).

- **Sport collectif** : le jeudi de 13h à 14h avec Mr Audrerie au G1.

Fonctionnement pour les compétitions :

Les rencontres inter-établissements se déroulent les mercredis après-midi en aviron et en tennis de table. Les informations se font par voie d'affichage sur le panneau de l'AS.

Les **convocations** doivent être rendues **signées avant le jeudi précédent** la compétition afin de confirmer la réservation du car et donner le nombre ou le nom des participants aux organisateurs (groupe de niveau, matériel nécessaire,...). Le départ et le retour se font depuis le portail rouge de l'école (accès bus).

Le mercredi après-midi : la responsabilité des enseignants est engagée sur les horaires d'entraînement et/ou de compétition. Par conséquent, il est impératif de signaler toute absence ou désistement à l'enseignant concerné.

PIECES A FOURNIR A LA PREMIERE PARTICIPATION

Pour une ou plusieurs activités sportives :

- 1 chèque de 30 € libellé à l'ordre : AS Sainte Geneviève.
- l'autorisation parentale

A télécharger sur <http://www.saintegenevieve31.fr> COLLEGE - Infos pratiques - Téléchargements - AS

- 1 attestation de **savoir nager** 50 m, à faire dans une piscine (pour l'aviron uniquement).

Ces documents sont à rendre aux professeurs d'EPS, dans **une enveloppe** avec le nom, les activités sportives demandées et la classe de l'élève.